

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

(article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*)

Modification aux services éducatifs dispensés par l'École des Vieux-Moulins

Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le directeur général du Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup tiendra une séance publique à l'effet de modifier l'offre de services éducatifs dispensés à l'École des Vieux-Moulins à compter de l'année scolaire 2022-2023, soit :

la cessation de l'offre de service pour l'enseignement du 3^e secondaire à l'École des Vieux-Moulins

et ce, conformément à la Politique de modification de certains services éducatifs adoptée conformément à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance publique de consultation se tiendra le **11 avril 2022, à 18 h**, à l'École des Vieux-Moulins, au 3, rue du Collège, à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Toute personne concernée désirant poser une question ou donner son avis au directeur général aura cinq (5) minutes pour le faire lors de cette séance. Elle devra toutefois adresser sa demande de prise de parole au plus tard le 10 avril 2022, à 16 h, à :

Madame Geneviève Soucy, secrétaire générale

Tél. : 418 862-8201, poste 3060

Courriel : secgen@cskamloup.qc.ca

Toute personne concernée pourra aussi déposer un avis écrit au directeur général au plus tard le 22 avril 2022.

Toute personne désirant recevoir des informations concernant ce projet peut s'adresser à la secrétaire générale à compter du 29 mars 2022.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 29 mars 2022.

Geneviève Soucy,
Secrétaire générale